يسم الله الرحمن الرحيم

République Islamique de Mauritanie

Honneur - Fraternité - Justice

Ministère de l'Agriculture

Centre National de Lutte Antiacridienne

00009 CNLA/DG



الجمهورية الإسلامية الموريتانية شرف - إخاء - عدل وزارة المستزراعة المركز الوطنى لمكافحة الجراد

Nouakchott, le 0 1 AOU 2016 انواکشوط فی:

N/Réf V/Réf Le Directeur Général

المديرالعام

## Avis au public

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action au titre de l'année 2016, le Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA) envisage financer sur son propre budget, la réalisation d'un abri pour stationnement de 10 véhicules TT :

1.	Fondation		
-	Dallage bas ep= 12 cm	m <sup>3</sup>	24,96 (en béton armée)
-	Semelles isolées 60x60	U	24 unités
_	Poteaux tube ronds D= 60	U	24 unités
_	Bac alu 7/10	U	19 unités
-	Tube rond D=50	U	72 unités
-	Main d'œuvre	ff	1
_	Grillage gabillot	ff	47 m linéaire
-	Poteaux en cornière	14	
-	Porte métallique 4x2m	1	
-	Hangar	12 x 15 m	
-	Intervalle des piquets du grillage 2m		
_	Hauteur du hangar après fondation 2 m 50		
_	Pente du hangar	10%.	

## Les offres doivent :

Les sociétés ou fournisseurs intéressés par cette offre sont invités à :

- Être déposé, sous pli fermé et cacheté à la Direction Générale du CNLA (la secrétaire du DG);
- 2) Comporter le numéro d'identification (NIF)
- 3) La TVA doit ressortir dans le devis ;

Peinture poteaux et portes rouge et blanc

- 4) Mentionner le numéro du compte bancaire ;
- 5) Ces fournitures et Matériels doivent être de très bonne qualité ;
- 6) La remise des offres est fixée au lundi 08/08/2016 à 12h TU, date au-delà de laquelle aucune offre n'est recevable.

La livraison de la fourniture doit s'effectuer dans les dix (10) jours qui suivent la notification du marché, par l'attribution d'un bon de commande.

Les prix proposés par le candidat seront fermes et non révisables.

Le Directeur

Mohamed Abdellahi Ould Babah